



LA MODERATION DE LA CIRCULATION EN EUROPE

Programme francilien pour une ville à vivre

4 avril 2014 – de 8 h 45 / 16 h 45

Bureau d'information du Parlement Européen
288 Boulevard Saint Germain 75007 Paris



FERRARE



LONDRES



NANTES



KÖNIZ / BERNE



La modération de la circulation est une politique qui a pour objectif de :

- Réduire les vitesses en ville par des mesures adaptées et en aménageant, le cas échéant, la voirie (sécurité et environnement) ;
- Réduire la part des voitures dans les déplacements : meilleur fonctionnement des déplacements grâce à un équilibre retrouvé, requalification de l'espace public, réduction des nuisances (bruit et pollutions), amélioration du cadre de vie et de la convivialité.

Elle comprend un ensemble de mesures réglementaires et techniques mais implique également un changement culturel dans l'approche de la vie urbaine.

Ce mouvement, qui a démarré dans les années 1970 aux Pays-Bas avec les Woonerf, s'est développé en Allemagne, en Suisse, pour concerner ensuite de nombreux pays dont la France avec le programme « Ville plus sûre, quartiers sans accidents » et l'adoption en 1990 de la Zone 30km/h.

Né d'une prise de conscience des conséquences parfois dramatiques d'une vitesse trop élevée en ville ce mouvement a été précédé ou complété dans de nombreuses villes par une demande de qualité de vie compte tenu, en particulier, des multiples nuisances de l'excès automobile : pollution, envahissement de l'espace public, congestion, bruit... Des mesures ont alors été prises afin de réduire également le nombre de véhicules en circulation condition indispensable pour une « **Ville à vivre** ».

« **Le séminaire sur la modération de la circulation en Europe** » qui se tiendra le **4 avril 2014 à Paris** dans le cadre du « **Programme francilien pour des villes à vivre** », sera l'occasion avec différents intervenants et experts :

- de faire connaître en Ile-de-France des démarches efficaces pour réduire en ville le nombre de véhicules motorisés et leur vitesse,
- de comprendre dans quelle mesure et comment ces deux finalités complémentaires se sont développées dans chaque pays selon des modalités spécifiques compte tenu des priorités politiques, des composantes de la gouvernance, des politiques urbaines et du rôle de la société civile.
- de s'interroger sur la pertinence de cette dynamique pour poser à l'échelle de l'ensemble de la ville et en amont des projets urbains la question des liens entre habitat et transports, de la place des véhicules individuels motorisés et des modes actifs, de l'égalité entre le centre et la périphérie, de la « Ville de l'avenir »

Cette rencontre s'adresse en priorité aux **responsables associatifs, aux élus et aux agents des collectivités territoriales** qui en **Ile-de-France** sont concernés, au titre d'une meilleure qualité de ville (dont la sécurité des déplacements), par le développement des modes doux (ou actifs... !) et par un aménagement de la voirie favorisant la coexistence apaisée des usagers.

Inscriptions jusqu'au 30 mars 2014 dans la limite des places disponibles (50 places)

Responsable de l'action pour RUE DE L'AVENIR : Denis MOREAU délégué Ile-de-France

06 09 01 55 15 - infosrda@ruedelavenir.com

**Bureau d'information du Parlement Européen : 288 Boulevard Saint Germain 75 007 Paris
Métro Ligne 12, Assemblée Nationale - Bus 63, 84, 94**

PROGRAMME

- 8h 45 **ACCUEIL**
9h 10 Introduction des rencontres Rue de l'avenir : Denis MOREAU, délégué régional.

La modération de la circulation en Europe deux regards

- 9h 20 Frédéric HERAN, Maître de conférences à l'université de Lille 1,
Le concept de « modération de la circulation » en Europe
10h *Questions*
- 10h 15 **Pause**
- 10h 30 Alain ROUILLER, Vice-président de Rue de l'avenir Suisse
« Ville à 30 km/h, Ville d'avenir »
- 11h 15 *Débat avec la participation de :*
Paul LECROART, Chargé d'études Institut d'Aménagement et d'Urbanisme
Anne FAURE, urbaniste, Présidente de Rue de l'avenir
- 12h 45 14h **DEJEUNER SUR PLACE**

Les Zones à Trafic Limité

- 14h L'approche italienne : Gilbert LIEUTIER, Vice-président de Rue de l'avenir
La réalisation d'une ZTL à Nantes : Anne-Sophie MAURICE, Responsable du service Etudes
de circulation et sécurité routière Direction de la circulation Nantes Métropole
14h 45 *Débat*

Politiques urbaines et modération de la circulation : études de cas

- 15h 15 La région de Bruxelles : Isabelle JANSSENS, Bruxelles mobilité - Direction de la stratégie
Londres, vers une ville plus apaisée : Sébastien LOEW, architecte, urbaniste, consultant
16h 15 *Débat*
- 16h 45 **CLOTURE DE LA RENCONTRE**
Dominique LEBRUN,
Coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo

